

Irlande : Point de situation au 14/05 d'après CAA/SER

Résumé :

Au 13 mai, 1 497 décès lié au COVID ont été recensés, ainsi que 23 401 cas positifs.

Le nombre de nouveaux cas de contamination et de décès dûs au COVID est à son plus bas niveau depuis fin mars en Irlande. Une première phase dans la levée des mesures de restrictions devrait débuter lundi 18 mai.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Marine a annoncé le paiement anticipé de la totalité de la contribution de base de l'Irlande au Programme alimentaire mondial (PAM) pour 2020, soit 23 millions d'euros.

Lancement d'une nouvelle application pour la déclaration et l'enregistrement des veaux en ligne.

Marchés : légère amélioration pour la viande et les produits laitiers. La situation pour les produits de la mer reste préoccupante.

- **Contexte général**

Plus faible nombre de décès quotidiens depuis la fin mars : 10 nouveaux décès liés au Covid-19 ont été enregistrés hier, pour un total de 1 497 décès. 159 nouveaux cas de coronavirus ont été identifiés, ce qui porte le total de cas en Irlande à 23 401.

L'Irlande entrera **lundi 18 mai dans la première phase de son plan de déconfinement**, qui verra notamment la réouverture de 1500 commerces tels que les jardineries, les magasins de bricolage, les opticiens, les réparateurs, ou encore les commerces d'informatique et d'électronique. Selon l'organisation Retail Excellence, les aménagements nécessaires pour protéger personnel et clients pourraient coûter entre 3 et 7,5 millions d'euros au secteur. Cette phase autorise également les rassemblements à l'extérieur jusqu'à 4 personnes de foyers différents et permet aux travailleurs du secteur du bâtiment et aux paysagistes de reprendre le travail.

Selon les déclarations du Dr Tony Holohan, le Chief Medical Officer du Health Service Executive (HSE), les retards dans l'obtention des résultats des tests et du processus de traçabilité ne remettront pas en cause la première phase de levée des mesures de restriction. Le HSE devrait dévoiler aujourd'hui un nouveau plan de "testing and tracing" qui permettra d'obtenir le résultat d'un test et d'identifier les contacts du patient en 72 heures.

- **Restrictions aux frontières pour les personnes**

Toute personne pénétrant sur le territoire irlandais (sauf en provenance d'Irlande du Nord) doit observer un auto-confinement de 14 jours (y compris les résidents irlandais). Depuis le 24 avril, toute personne arrivant en Irlande doit remplir un formulaire précisant l'adresse du lieu de son confinement et le présenter aux autorités à son entrée sur le territoire.

<https://www2.hse.ie/file-library/coronavirus/covid-19-public-health-passenger-locator-form.pdf>

Le *Taoiseach* Leo Varadkar a réaffirmé que l'Irlande allait renforcer les mesures de quatorzaine pour toute personne entrant sur son territoire. Le gouvernement examine des options pour rendre obligatoire la déclaration par les passagers de leur adresse de quatorzaine, et la possibilité pour la police de procéder à des contrôles.

Ceci ne concerne pas les transporteurs routiers, pilotes et équipages maritimes.

<https://www.gov.ie/en/publication/e885b2-covid-19-coronavirus-travel-advice/>

- **Circulation des marchandises (import export)**

Il n'y a pas de restriction au transport de marchandise.

- **Mesures transversales de soutien à l'économie**

Pour plus de détail sur l'ensemble des mesures, vous êtes invités à consulter les sites gouvernementaux :

<https://dbei.gov.ie/en/What-We-Do/Supports-for-SMEs/COVID-19-supports/Government-supports-to-COVID-19-impacted-businesses.html> .

L'administration fiscale irlandaise, Revenue, a repoussé la date butoir d'acquittement de la taxe d'habitation (Local Property Tax) au 21 juillet 2020 pour les propriétaires recourant au prélèvement automatique, en raison de la crise sanitaire et économique. Cette date avait déjà été repoussée en mars, passant du 21 mars au 21 mai. L'institution a souligné que les propriétaires concernés n'auront pas besoin de leur faire savoir qu'ils comptent bénéficier de cette extension.

- **Problématiques / mesures spécifiques à certaines filières agricoles**

Ø **Paiement anticipé de la contribution 2020 au Programme alimentaire mondial**

Le 13 mai, le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Marine a annoncé le paiement anticipé de la totalité de la contribution de base de l'Irlande au Programme alimentaire mondial (PAM) pour 2020, soit 23 millions d'euros.

Le ministre Creed a déclaré que ce complément qui permet à l'Irlande de payer la totalité de sa contribution répond à la demande de soutien à tous les donateurs du PAM pour aider l'aider dans la mise en œuvre de ses programmes, encore plus nécessaire en raison de la crise COVID.

Ø **Le ministère de l'agriculture a lancé aujourd'hui une nouvelle application pour l'enregistrement des veaux en ligne.**

Le ministère de l'agriculture a lancé une application de déclaration et d'enregistrement des veaux qui est maintenant disponible gratuitement pour tous les éleveurs qui disposent d'un smart phone.

En 2019, plus de 70 % des veaux nés ont été enregistrés dans le système d'identification et de déplacement des animaux (AIMS) au moyen de notifications électroniques.

- **Marchés**

Pour plus de détails, voir le rapport de Bord Bia ici :

<https://www.bordbia.ie/globalassets/bordbia2020/industry/covid/market-insight-reports/irish-sector-insight-report-12th-may.pdf>

Ø Viande

La semaine dernière, qui s'est terminée le 9 mai, a vu une amélioration des prix offerts aux producteurs par les usines de viande irlandaises. Les promotions sur les pièces nobles dans les supermarchés, combinées à la réouverture partielle de certaines chaînes de restauration rapide, a également entraîné une certaine hausse de la demande.

Ø Produits laitiers

Des signes d'amélioration légers ont été observés ces dernières semaines.

Ø Fruits et légumes – Horticulture

Il n'y a pas de changement majeur en ce qui concerne les pommes de terre et les produits frais, la demande pour la vente au détail restant forte, et en particulier un commerce dynamique dans l'achat de plus gros paquets de pommes de terre. La demande de champignons a été bonne jusqu'à présent en raison de la bonne performance du commerce de détail britannique, les prévisions de ralentissement ne se concrétisant pas. Malgré la réouverture des jardinerie, le secteur est confronté à d'importants défis financiers en raison des mesures mises en place pour contrôler la pandémie de Covid-19.

Ø Produits de la mer

Le secteur irlandais du poisson blanc continue de connaître des conditions de marché difficiles. La situation du secteur des crevettes reste très préoccupante. Des rapports font état d'importants volumes de stocks en entrepôt frigorifique et la demande sur le marché reste faible avec des prix très bas. Les ventes de moules irlandaises ont chuté de 70 % par rapport à 2019.

Les producteurs irlandais de saumon biologique continuent de faire état de prix stables et d'une bonne demande pour leur produit sur le marché européen.